



Comité directeur

Réunion plénière - 12 décembre 2018
Maison régionale des sports-Tomblaine

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : M^{me} Jocelyne Kuntz, MM. Guy André, Gérard Cassegrain, Georges Ceccaldi, Daniel Fay, Michel Gendron, Bernard Gibaru, Bruno Herbst, Jacques Hummer, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Christophe Sollner, Michel Spindler, Ralph Spindler, Bernard Tournegros, Jean-Marie Thiriet.

Assistent : M^{me} Caroline Deubel (district d'Alsace), MM. Frédéric Acker (conseiller technique régional), Ilan Blindermann (directeur général), Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Kevin Suray (cadre technique du district de la Marne), Frédéric Varais (directeur administratif et financier), Stéphane Villemain (président de la CRA).

Excusés : MM. Vincent Gouyon (commissaire aux comptes), Bastien Dechepy (coordonnateur des CTRA), Stéphane Heili (directeur du développement), Marc Hoog, Philippe Paulet, Maxime Rinié (responsable des activités sportives), Gérard Seitz, Jacky Thiébaud, Francis Willig.

Approbation des procès-verbaux des réunions du comité directeur du 10 octobre 2018 et du bureau du 14 novembre 2018

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité les procès-verbaux de la réunion plénière du 10 octobre 2018 et du bureau du 14 novembre 2018.

Carnet

→ Le comité directeur, informé par son président du **décès** de :

- Madame Paulette Sutter, dirigeante alsacienne qui s'est beaucoup investie pour la promotion du football féminin,
 - Madame Isa Klein, mère de Monsieur Joël Klein, trésorier du district de Meurthe-et-Moselle,
 - Madame Marie-Rose Humbert, mère de Monsieur Jean-Louis Humbert, membre du comité de direction du district de la Moselle,
 - Du frère aîné de Monsieur Bernard Gibaru, président du district des Ardennes,
 - De Monsieur Manuel-Luis Rui, membre de la SCA de Meurthe-et-Moselle Nord,
 - De Monsieur Michel Bastien, membre de la commission de discipline du district de Meurthe-et-Moselle,
- renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée aux clubs et à la famille.

→ Le comité directeur adresse ses plus chaleureuses **félicitations** à :

- Monsieur Daniel Fay pour son élection à la présidence du district de la Meuse,
- Madame Claire Lefèvre, salariée de la LGEF, pour l'heureux évènement qui l'attend prochainement,
- Messieurs Brendan Roffet et Anthony Ustaritz pour leurs résultats des play-offs F4.

→ Le comité directeur adresse des sincères **remerciements** à Madame Suzanne Noël, salariée de la LGEF qui prendra sa retraite en début d'année 2019, après de longues décennies au service du football.

Informations du président

Monsieur Albert Gemmrich revient sur les terribles évènements qui se sont déroulés hier soir à Strasbourg et il associe les membres du comité directeur à la tristesse des personnes touchées directement ou indirectement par de tels actes de violence. Il propose qu'une minute de silence soit respectée sur toutes les rencontres de niveau régional, ce samedi 15 décembre et ce dimanche 16 décembre 2018.

Le président remercie les personnes présentes ce matin à la réunion avec le LOC, les représentants de la fédération et ceux de la LFA, pour la qualité de leurs interventions et l'implication de chacun au projet d'animation et de mobilisation des instances et des clubs pour la Coupe du Monde Féminine 2019. C'est un très beau projet et c'est en équipe que nous réussirons à le réaliser.

Présentation du label

Avant la présentation du label, Monsieur Patrice Grethen tient à informer les membres du comité directeur du déploiement des orientations régionales sur les neuf districts et de sa mise en œuvre, ainsi que sur une demande faite aux conseillers techniques des districts de formaliser un document spécifique sur le plan d'action technique par département, avec un retour à faire au plus tard pour le 15 février 2019.

Une convention sur le fonctionnement de l'équipe technique régionale, applicable chaque saison, devrait être signée entre la LFA, la ligue et les neuf districts, à la fin du mois de janvier 2019 et Monsieur Grethen attire l'attention de tous sur quelques points de vigilance à avoir et sur le respect du cahier des charges demandé par les représentants de la fédération et de la direction technique nationale.

Avant de passer la parole à Monsieur Frédéric Acker, en charge de cette mission au sein de l'ETR, le directeur technique régional tient à mettre en lumière trois clubs récompensés dernièrement par le label jeunes. Il s'agit du SC Schiltigheim, de l'E. Sorcy Void Vacon et plus particulièrement de l'ES Rouvres qui a organisé une soirée exceptionnelle lors de cette remise, en présence d'au moins 250 personnes.



Monsieur Frédéric Acker projette un document complet et détaillé rappelant la définition du label et ce qu'il représente, l'état des lieux au niveau de la LGEF, et sur les procédures exigées pour son obtention. Le label est mis en place depuis quatre saisons par la fédération. Les clubs doivent impérativement répondre à quatre grands projets, associatif, sportif, éducatif et encadrement et formation. Le label est obligatoire pour les clubs fédéraux, sous peine de pénalité financière, nécessaire pour les clubs de l'élite régionale, et très utile pour les autres. Au 30 juin 2018 ce qui équivaut à trois saisons, 119 clubs ont été labellisés sur notre territoire (10 élite, 30 excellence, 79 espoir) et cette obtention doit être renouvelée tous les trois ans. Pour nos 15 clubs nationaux, 7 sont en renouvellement de label et 8 sont soumis aux critères annuels incontournables.

Procédure de recouvrement à l'égard des clubs débiteurs

Monsieur Michel Spindler commente la situation des clubs débiteurs à la ligue qui n'ont toujours pas réglé leur solde de la saison 2017-2018, malgré de nombreuses relances. Les montants dus à la date du 30 juin 2018 s'élèvent encore à la somme de 105 477,49 euros. Au regard du règlement financier et en application de l'article 22, et après la dernière relance effectuée par le service comptable, le comité directeur demande que les dossiers soient transmis à la commission sportive pour les clubs n'ayant pas daigné avoir pris contact avec la ligue, ni réglé les sommes exigibles.

Le document détaillé par le trésorier général présente également la situation comptable des clubs inactifs et dissous, et les districts sont invités à émettre un avis sur la suite à donner.

Présentation de l'Institut Régional de Formation du Football

Monsieur Florent Gosselin commente l'organigramme de l'IR2F remis en séance, en détaillant la composition de l'équipe de formation et de l'équipe administrative. Cette présentation tient compte du départ en retraite de Madame Suzanne Noël, de l'affectation à l'IR2F de trois nouveaux collaborateurs, Mesdames Patricia Machado, Hélène Stoky et Monsieur Raphaël Chalenton, ainsi que la nomination de référents FAFA Emploi, Madame Sophie Gervason et Monsieur Mustapha Malek. L'Institut régional a pour objectif de coordonner l'ensemble des formations sur le territoire de la LGEF (éducateurs, arbitres, dirigeants), en relation avec les districts. Il y a maintenant lieu de définir un mode opératoire entre nos instances pour les nouvelles formations du ressort de l'IR2F (arbitres, dirigeants).

Point sur « Foot Valeurs »

Monsieur Georges Ceccaldi revient sur l'opération « Foot Valeurs » présentée à nos clubs lors de l'assemblée générale et sur les actions déjà entreprises vers les délégués pour que ce projet de maillage du territoire devienne opérationnel dans quelques mois.

Bénévoles du mois

Monsieur René Lopez revient sur la teneur du courrier émanant de la LFA qui précise que « le bénévole du mois » est renouvelé pour 2018-2019 mais évoluera pour la saison suivante.

La LGEF bénéficie de 10 bénévoles issus des instances et de 91 bénévoles issus des clubs et cette liste devra être renseignée au plus tard pour le 30 avril 2019. Monsieur Lopez propose la répartition suivante :

- bénévoles issus des instances : 4 pour le secteur alsacien, 4 pour le secteur lorrain, 2 pour le secteur champenois.
- bénévoles issus des clubs : 35 pour l'Alsace, 5 pour les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, les Vosges, 10 pour la Meurthe-et-Moselle, 3 pour la Meuse, 18 pour la Moselle.

Le comité directeur entérine à l'unanimité cette proposition.

Monsieur René Marbach précise les orientations et les propositions de la commission fédérale du bénévolat pour cette saison et pour les suivantes (opérations à l'attention des dirigeants, politique des médailles fédérales, régionales, départementales, finale de la coupe de France et journée nationale des bénévoles).

Conventions d'objectifs 2018-2019

Monsieur Frédéric Varais intervient une nouvelle fois sur les contrats d'objectifs 2018-2021 et sur la répartition par districts de la somme attribuée pour les sections sportives. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition. Un document sur la nomenclature comptable analytique est remis aux présidents de district.

Organisation des futurs championnats interdistricts U13, U15, U17 secteur lorrain

Monsieur Patrice Grethen fait une synthèse de la réunion de la commission régionale qui concerne un éventuel futur championnat interdistricts en U13, U15, U17 sur le secteur Lorrain, et l'intérêt sportif que l'instance propose aux clubs par cette création ; reste le problème de la mise en œuvre et de la gestion de ces compétitions.

Les districts lorrains ne souhaitent pas avoir la responsabilité de ces compétitions et ils estiment ne pas avoir les moyens humains pour gérer ces nombreux groupes.

Après de longs débats et de nombreux échanges entre les membres présents, le comité directeur décide que ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.



Organisation de la journée du 30 mai 2019

Monsieur Ilan Blindermann rappelle le format de la journée envisagée le 30 mai 2019 à Amnéville.

Assemblée générale au Parc Walygator.

Remise des prix de la deuxième édition de la Bourse aux Projets LGEF dans la même salle que l'assemblée générale.

Déjeuner sur place.

Finale de la Coupe du Grand Est senior sur le terrain du CSO Amnéville dans le cadre du centenaire du club.

Soirée des trophées de la LGEF au casino d'Amnéville.

Deux agences de communication ont été contactées pour participer à l'organisation et à l'animation de cette journée, ainsi que pour la recherche de partenaires. Il est défini que si l'équilibre financier de la soirée des trophées ne devait être assuré par l'apport de nouveaux prospects avant la fin du mois de mars 2019, le comité directeur aurait à se prononcer sur le maintien ou non de ce projet.

FAFA 2018-2019

Monsieur Michel Keff présente les décisions de la commission régionale du Fafa qui s'est réunie en visioconférence le 5 novembre 2018.

En raison de l'enveloppe allouée à la LGEF, certaines aides pour les équipements ont été plafonnées à hauteur de 25 000 euros (au lieu de 50 000) pour la création de terrains synthétiques, 10 000 euros (au lieu de 25 000) pour la création de terrain de foot à 8, et 5 000 euros (au lieu de 10 000) pour les terrains n'ayant pas d'obligation à classement fédéral.

Pour les transports (155 000 euros), la commission propose de plafonner l'aide à 14 000 euros pour un club qui n'a jamais fait de demande, à 12 000 euros pour celui qui en a déjà bénéficié et à 10 000 euros pour un club professionnel.

Pour les équipements (910 000 euros), la commission a retenu la répartition suivante, en basant le calcul sur la répartition suivante, part fixe 30 %, part clubs 20 %, part licenciés 50 %.

Meuse ----- 47 675 euros

Meurthe-et-Moselle ---101 645 euros

Moselle-----163 318 euros

Vosges ----- 64 432 euros

Marne ----- 79 708 euros

Aube ----- 60 596 euros

Haute-Marne ----- 56 398 euros

Ardennes ----- 68 167 euros

Alsace-----268 059 euros

Le comité directeur valide à l'unanimité les plafonds proposés et les propositions de répartitions financières entre les districts.

Commissions régionales 2018-2019

Le comité directeur valide les nominations suivantes :

- Commission des finances : Monsieur Daniel Fay

- Commission régionale des terrains et installations sportives : Monsieur Maurice Gay pour le secteur Champagne-Ardenne.

- Création de la commission régionale de promotion de l'arbitrage : Monsieur Bernard Tournegros explique les raisons qui ont poussé la direction technique de l'arbitrage, présente le 15 décembre 2018 à Champigneulle, à demander aux treize ligues de créer cette commission.

. Représentant des arbitres, élu du comité directeur : Monsieur Bernard Tournegros

. Elu du comité directeur : Monsieur René Marbach

. Président de la CRA : Monsieur Stéphane Villemin

. CTRA et représentant de l'IR2F : Monsieur Bastien Dechepey

. Présidents de CDA : 9 présidents

. Arbitre féminin : à désigner

. Educateur : à désigner

. Dirigeant : à désigner

. Référent : à désigner



Mouvement des clubs

→Affiliation

Moselle - VDF Académie n°564088 (clubs libre)

→Clubs inactifs

. Alsace

Association Jeunesse Colmar n°563795

Futsal Club du Langensand Haguenau n°581558

. Ardennes : FC Hargnies n°582423

. Marne : AS Ste-Ménéhould, n°582449

. Meurthe-et-Moselle : FC AKL Trans (Vandoeuvre) n°882041

. Meuse : Futsal Revigny-sur-Ornain n°581003

. Moselle

FC Ham-sous-Varsberg n°516409

Marly Futsal Club (Metz) n°563973

FC Pontpierre n°523818

→Clubs radiés

. Alsace

FC Dornach 1910 n°504014

Huningue Futsal n°554471

Centre Socioculturel de Neudorf n°881559

FC Ringendorf n°524256

. Meurthe-et-Moselle : AS Belleau n°525148

. Moselle

AC Franco Turc Forbach n°551146

Futsal Club Knutange n°590312

→Reprise d'activités

. Haute-Marne : FC des entreprises Haut-Marnaises n°815776

Divers

- Demande du bureau du comité directeur du district mosellan pour le retrait du label jeunes accordé à l'ES Maizières lors de la saison 2016-2017 : au regard des raisons évoquées, le comité directeur émet un avis favorable au retrait de ce label.

- Demande d'honorariat d'arbitre de ligue pour Monsieur Jean-Claude Demange : le comité directeur valide à l'unanimité cette demande.

- Coupe des Régions : la LGEF est dans le groupe 3 avec les ligues d'Auvergne Rhône-Alpes, Centre Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté. La première rencontre est fixée le 28 avril 2019, à domicile contre l'Auvergne Rhône-Alpes.

- Dans le cadre de la Coupe du Monde des Féminine 2019, Monsieur Jean-Marie Thiriet souhaiterait que le car podium basé à Champigneulles soit mis à disposition gracieusement aux districts qui le demanderaient. Le président répondra prochainement.

- Demande de Monsieur Pierre Taesch pour équiper d'une parka les délégués dans le cadre de leurs missions extérieures. Le comité directeur souhaite que ces équipements soient inclus dans la dotation Nike de la saison prochaine.

Agenda

- Samedi 12 janvier 2019 à Strasbourg, réunion avec les responsables des commissions et du comité directeur.

- Lundi 21 janvier 2019 à la Maison régionale des sports de Tomblaine, réunion du bureau et réunion avec les représentants de la LFA en présence des présidents des districts.

- Mercredi 13 février 2019 à Champigneulles, réunion du comité directeur.

- Mercredi 13 mars 2019 à Champigneulles, réunion du bureau du comité directeur.

- Mercredi 24 avril 2019 à Reims, réunion du comité directeur.

- Mardi 7 mai 2019 à Champigneulles, réunion de la commission des finances et du comité directeur.

- Jeudi 30 mai 2019 à Amnéville, assemblée générale, bourse aux projets, finale de la Coupe du Grand Est senior, soirée des trophées.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier